



Date 17.03.2025

Concerne : Mpox (anciennement variole du singe)

Chères et chers collègues,

Suite à la détection de 2 cas de mpox (clade II) en Valais et d'autres cas dans des cantons voisins au cours des dernières semaines, il nous semblait nécessaire de vous rappeler quelques généralités.

Quelques rappels :

Symptômes :	fièvre, céphalées, adénopathies, myalgies, fatigue, douleurs dorsales et asthénie (stade prodromique) suivi de l'apparition d'une éruption cutanée (vésicules, pustules) ;
Transmission :	interhumaine par contact étroit et direct avec une personne infectée via la peau (lésions cutanées) et/ou les muqueuses, et dans une moindre mesure par les objets récemment contaminés, les sécrétions respiratoires ;
Période d'incubation :	5 à 21 jours (en moyenne 7 jours) ;
Période d'infectiosité :	pas encore très bien définie mais débuterait dès l'apparition des symptômes grippaux, environ 1-3 jours avant les lésions cutanées. Forte diminution dès que les premières éruptions cutanées sont guéries et qu'une nouvelle couche de peau s'est formée ;
Personnes à risque :	patients immunodéprimés ainsi que les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes ;

Selon les définitions de l'OFSP, un cas suspect est toute personne, indépendamment de son âge et de son orientation sexuelle, chez qui apparaissent des symptômes caractéristiques du mpox ne pouvant pas être expliqués par un autre diagnostic :

- Eruption cutanée aiguë ou lésion isolée (vésicules, puis pustules et enfin croûtes, similaires à celles de la variole)
 - Proctite) ou balanite
- ou
- et (si présentes)
- Fièvre aiguë (>38,5°C), céphalées, adénopathies (gonflement des ganglions lymphatiques), myalgies (douleurs musculaires), douleurs dorsales, asthénie (faiblesse prononcée).

Un cas est d'autant plus probable qu'une ou plusieurs des conditions épidémiologiques ci-après sont réunies ou l'ont été dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes :

- Lien épidémiologique avec un cas suspect ou confirmé de Mpox ;
- Contact physique direct et étroit, en particulier avec des partenaires sexuels multiples et/ou anonymes ;
- Contact corporel direct et étroit avec un homme ayant des rapports sexuels avec des hommes ;
- Participation à des manifestations impliquant un contact corporel direct et étroit (en particulier contact avec la peau et les muqueuses).



Gestion des cas suspects :

- Réaliser un test de confirmation par PCR ;
- Demander à la personne de limiter ses contacts sociaux en attendant les résultats.

Gestion des cas confirmés :

- Informer la personne du résultat et lui communiquer les instructions suivantes :
 - S'isoler jusqu'à ce que les croûtes tombent et que leur état général se soit normalisé ;
 - Éviter les contacts avec les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants ;
 - Éviter les contacts étroits avec d'autres personnes (notamment contacts sexuels) et avec les animaux ;
 - Respecter des mesures de protection appropriées (se laver ou se désinfecter les mains régulièrement, porter un masque, couvrir les lésions avec des vêtements) pour sortir du domicile, p. ex. pour de courtes promenades (1-2 x par jour) ;
 - Utiliser un préservatif pendant huit semaines après le résultat positif du test.
 - Les cas confirmés doivent observer un délai d'attente de 21 jours après la guérison complète avant de pouvoir faire un don du sang (prescriptions BSD-CH).
 - Les informer qu'ils seront contactés par l'UCMT dans le cadre d'une enquête afin de déterminer la source de l'infection et les éventuels contacts étroits.
- Remplir la déclaration clinique dans les 24h et la faire parvenir à l'UCMT : declarationsobligatoires@hopitalvs.ch ;

Vaccination et traitement antiviral :

La vaccination protège et doit être recommandée aux personnes > 18 ans qui ont la plus haute probabilité de se faire infecter par le virus du mpox - il s'agit des :

- HSH (les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) multipartenaires et personnes trans multipartenaires ;
- Personnes n'ayant pas encore développé la maladie mais ayant eu un contact à risque avec des personnes infectées par le mpox, selon les critères de l'OFSP* ;
- Personnes risquant d'être exposées au virus du mpox pour des raisons professionnelles et malgré un équipement de protection (personnel médical spécifique, personnel de laboratoire spécialisé) ;
- Les personnes en mission humanitaire dans les pays suivants : RD Congo, République du Congo, Burundi, Kenya, Rwanda et Ouganda (état au 16.08.2024).

*après exposition la vaccination devrait être administrée idéalement dans les quatre jours suivant le contact, mais elle peut l'être encore jusqu'au 14^{ème} jour après l'exposition.

En cas de risque d'exposition persistant, un rappel est à prévoir à 2 ans de la deuxième dose reçue.

La vaccination s'effectue à la consultation des maladies infectieuses de l'Institut Central des Hôpitaux (plus d'informations et annonce des cas au **027 603 47 80** ou à ich.infectiologie@hopitalvs.ch).

Dans de rares cas sévères, une hospitalisation peut être nécessaire et un traitement antiviral indiqué, à discuter avec le service des maladies infectieuses de l'ICH, disponible via la centrale téléphonique de l'HVS.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et restons à disposition pour toute question. Veuillez agréer nos salutations les meilleures.



Dre Delphine Berthod
Médecin cantonal remplaçante
pour les maladies transmissibles



Dre Gaud Catho
Médecin cantonal remplaçante
pour les maladies transmissibles

Copie à Dr Eric Masserey, Médecin cantonal